

Monsieur le Président de la République

Palais de l'Élysée,
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 19 octobre 2021

LE SECRETARIAT GENERAL

Réf. 2021/10/133 DB/NC

OBJET : Lettre ouverte au Président de la République

Monsieur le Président de la République,

600 jours. C'est le temps qui s'est écoulé depuis le début de la pandémie qui s'est abattue sur la France. Même si la crise sanitaire semble s'estomper, du moins nous l'espérons au regard des chiffres concernant l'évolution des décès sur notre territoire, il apparaît pour la Fédération Force Ouvrière des Services Publics et de Santé que plusieurs sujets sensibles doivent maintenant faire l'objet d'une concertation, et/ou d'une négociation au regard de l'impact de la pandémie sur notre système de soins.

Après plus de trente années de politiques publiques qui n'ont eu pour effet que d'affaiblir notre système de santé, cette crise aura mis en grande difficulté l'ensemble de nos structures et établissements de santé publique, ainsi que leurs personnels. Pourtant, durant toute cette période, les agents hospitaliers n'ont pas failli à leurs devoirs. Appelés 1^{ers} de cordée, ils n'ont pas ménagé leurs efforts malgré ce sentiment d'impuissance face à un virus qui faisait tomber, les uns après les autres, les femmes et les hommes qu'ils prenaient en charges et tentaient désespérément de maintenir en vie. Pourtant, tous les personnels hospitaliers, soignants ou non soignants, n'ont pas été ménagés pendant cette crise ; pendant les premiers mois, la quasi-inexistence de protections individuelles et de matériel dans les services, les a contraints à venir travailler lorsqu'ils étaient eux même malades, mais asymptomatiques. Lorsque la maladie était plus sévère, leurs arrêts de travail, pour certains n'ont pas été considérés comme une affection à caractère professionnel.

600, ce sont aussi autant de jours et de nuits où les soignants et bien d'autres se sont vus astreints à des plannings de travail perpétuellement remaniés et des vies personnelles désorganisées.

Aujourd'hui de nombreux soignants sont à genoux. Épuisés, lessivés, rincés, ... les qualificatifs ne manquent pas pour traduire l'état physique et psychique des personnels. D'autres que nous font le constat de soignants démissionnaires et de l'augmentation de l'absentéisme qui alimentent plus encore la désaffection de ces professionnels et démotivent ceux et celles qui voudraient embrasser les métiers autour du soin. Et puisque la rhétorique guerrière a été

longtemps employée pour combattre cette crise, nous ne pourrions que résumer la situation par : « Le moral des troupes est au plus bas ! ».

C'est pourquoi, la question inévitable des conditions de travail doit faire l'objet d'une attention particulière avec en corollaire celui des effectifs. La réintégration immédiate des 15 000 personnels suspendus, qui font cruellement défaut dans les services actuellement, doit l'être tout autant en miroir des 15 000 postes que nous attendons encore des mesures RH du Ségur de la Santé.

Le Ségur de la Santé ne saurait se limiter qu'aux seules avancées salariales, celles-ci ne sauraient à elles seules combler le déficit d'attractivité et de fidélisation des agents. Nous devons également répondre encore aux agents, sous statut FPH, qui ne perçoivent toujours pas le CTI.

La Fédération FO Santé s'était trompée en juin 2021 lorsqu'elle annonçait dans un communiqué de presse, que pendant la période COVID, 1800 lits avaient été fermés. En effet, la DRESS a confirmé la suppression de 5 745 lits en 2020, triplant ainsi les estimations de FO. Si nous ajoutons à ce chiffre ceux des 7 dernières années, ce sont plus de 26 000 lits qui ont été fermés ou définitivement supprimés.

Monsieur le Président, à Mulhouse vous annoncez en mars 2020 votre volonté de revoir le paradigme que vous aviez souhaité avec Ma Santé 2022. Nous n'en constatons aujourd'hui qu'une accélération. Pourtant à FO nous sommes convaincus qu'une nouvelle orientation doit être apportée à notre système de soins au regard du bilan de la pandémie. Formation, niveau des effectifs, numerus clausus, niveau du capacitaire en lits, sont autant de sujets qui doivent être rapidement abordés et trouver leur place dans un nouveau projet pour l'hôpital, afin de redonner des perspectives d'espoir aux agents hospitaliers et aux usagers de l'hôpital public.

La Fédération FO Santé souhaite que vous initiiez rapidement ce nouveau chantier.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre profond respect.

Didier BIRIG
Secrétaire Général

